



24 mai 2019

LA RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE ET DE LA FONCTION RH DANS LE DEVELOPPEMENT DES SOFT SKILLS DES COLLABORATEURS, VERS UNE CO-RESPONSABILITE ?

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » invite chaque salarié à devenir acteur du développement de ses compétences. Qu'elles soient HARD ou SOFT, ces compétences doivent contribuer à garantir son employabilité tout en amenant de la valeur ajoutée à l'entreprise.

Intervenants :

Mme Christiane CHEVILLARD, Directrice Qualité et Développement ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu)

Mme Evelyne SAIMAN GOBITZ, Responsable Recrutement

Mme Elisabeth MONTAUZE, Consultante APEC

Mr Sergio MERLIN, VP Learning & Competency, PLASTIC OMNIUM

Le Master GRH et Transformation Numérique du CNAM vous invite à échanger autour de la thématique des soft skills

Vendredi 24 mai 2019
De 8h30 à 10h00

CNAM
Amphi. Robert Faure
292, rue Saint Martin
75003 Paris

Accueil à partir de 8h15

Cliquer sur le lien ci-dessous

[Pour vous inscrire](#)

Le Cnam

Amphi. Robert Faure
292, rue Saint Martin
75003 Paris

[Plan d'accès](#)

24 mai 2019 8h30-10h00